



**COMITE
DEPARTEMENTAL
DU DOUBS
DE BADMINTON**

Adresse

CODEP 25 BADMINTON
Chez Jean-Noël Bourdenet
4 impasse des tuileries
25110 GROSBOIS.

Mail :

codep25@gmail.com

Téléphone :

06 70 87 06 56

Membre de la
Ligue de Franche Comte
et de la
Fédération Française
de Badminton

SIRET :

44333384400027

Code NAF :

93 12 Z

RNA :

W251002885

Agrément sport :

0251015848

Compte rendu du 16/12/2015 par télétravail

Membres joints à la discussion : Jean-Noël BOURDENET, Céline DOLE, Stéphane BOUHELIER, Lionel GRENOUILLET, Denis WALKIEWICZ, Olivier CHARLES, Marianne FLEURY

Invités : Cyril Vieille (salarié Codep25).

1. Championnat du Doubs

En l'absence de candidat pour l'accueil des championnats du Doubs 2016, nous avons décidé d'élargir les dates et modalités possibles.

Retour des candidature présenté par Jean-Noël :

- BVM a confirmé sa volonté d'accueillir tout ou partie du championnat les 19 et 20 mars au gymnase de Morteau (7 terrains) + Cosec si besoin (6 terrains) comme l'an dernier
- Le président de l'Ascap ne souhaite pas accueillir cet événement en raison d'un manque d'implication concrète de son CD (bénévoles)
- Pontarlier a fait une relance à la mairie et au proviseur du Lycée de Doubs. Réponse favorable donnée le 11 décembre avec accord pour accueillir une journée de double le dimanche 20 mars.
- Badminton Val de Vennes est toujours prêt à accueillir mixte et simple les 13 et 14 février
- Babadouc est en attente de confirmation de dispo de la part de la mairie mais n'est de toute façon pas prioritaire (déjà accueillant ou organisateur d'un TDJ, d'un tournoi de simple sur 1 jour et de son tournoi annuel)

Proposition de Jean-Noël :

- la proposition de BVM avait été évoquée par Maxime il y a plusieurs semaine déjà. Elle permet l'organisation d'un bel événement regroupant toutes les épreuves (jeunes et Adultes) et elle respecte le calendrier initial.
- Nous pourrions garder les dates du BVVennes pour un tournoi un tableau/un jour sur les 2 jours
- et proposer à Pontarlier d'organiser un tournoi de double le week-end de Pâques (samedi ou, préférable, lundi).

Réponses :

Olivier, Lionel, Denis : OK : « Intéressant de tout avoir sur le même site sur un seul WE »

Stéphane : " je suis un peu mal placé pour donner mon avis vu que je plaide un peu pour OV, toutefois c'est ce qu'on cherchait un organisateur avec 2 salle sur le même week-end. C'est vraiment dommage qu'on ne le sache pas plus tôt."

Céline et Marianne : Ne se prononce pas

Cyril : OK



**COMITE
DEPARTEMENTAL
DU DOUBS
DE BADMINTON**

Adresse

CODEP 25 BADMINTON
Chez Jean-Noël Bourdenet
4 impasse des tuileries
25110 GROSBOIS.

Mail :

codep25@gmail.com

Téléphone :

06 70 87 06 56

Membre de la
Ligue de Franche Comté
et de la
Fédération Française
de Badminton

SIRET :

44333384400027

Code NAF :

93 12 Z

RNA :

W251002885

Agrément sport :

0251015848

Décisions :

- Les championnats du Doubs seront accueillis par Morteau aux gymnases du district et du cosec (13 terrains) avec
 - 5 tableaux adultes dans les séries R, D, P qualificatives pour les championnats de Franche-Comté et D9 et P3NC de promotion.
 - 5 tableaux, sous réserves d'inscriptions suffisantes, chez les jeunes dans les catégories Poussins, benjamins, minimes et, regroupés avec limite de classement D7, Cadets-juniors.
- Le Codep25 invite le BVVennes à organiser un événement les 13 et 14 février et peut lui apporter son soutien en terme de communication et d'organisation sportive.
- Le Codep25 invite PB25 à organiser un tournoi de double le week-end de Pâques (samedi ou, préférable, lundi) et peut lui apporter son soutien en terme de communication et d'organisation sportive.

2. Mutuelle

Présentation :

Comme tout employeur, le Codep25 est tenu de proposer à ses salariés (y compris occasionnels) une mutuelle obligatoire à compter de janvier 2016.

Nous avons reçu 4 offres :

- Une négociée par la FFBad
- Une négociée par PF25, gestionnaire de notre service de Paie
- Une du Crédit mutuel, non négociée
- La dernière de Allianz Assurance, ancien assureur de la FFBad, non négociée

Jean-Noël a choisi d'écarter les deux offres non négociées pour ne pas avoir à le faire périodiquement.

Il a présenté les deux offres négociées à Cyril qui a choisi celle de PF25 (la moins chère et la plus avantageuse des deux). Les deux offres, accompagnées de la décision de Cyril, ont été envoyées aux membres du comité directeur.

Réponses :

Denis , Céline : OK

Lionel, Stéphane, Olivier, Marianne : Ne se prononce pas

Décisions :

Le Codep25 décide de choisir la mutuelle proposée par PF25 et d'y abonder à hauteur du minimum légale obligatoire, soit 50%. Ce qui correspond à un coût mensuel de 11.10€.

3. Prime de Noël

Présentation :

En raison de la qualité de son travail et de son investissement reconnu par tous, Jean-Noël propose de donner une prime de Noël à Cyril à hauteur de 150€ (le montant traditionnellement versé à ses collègues de la ligue de Franche-Comté).

Réponses :



**COMITE
DEPARTEMENTAL
DU DOUBS
DE BADMINTON**

Adresse

CODEP 25 BADMINTON
Chez Jean-Noël Bourdenet
4 impasse des tuileries
25110 GROSBOIS.

Mail :

codep25@gmail.com

Téléphone :

06 70 87 06 56

Membre de la
Ligue de Franche Comte
et de la
Fédération Française
de Badminton

SIRET :

44333384400027

Code NAF :

93 12 Z

RNA :

W251002885

Agrément sport :

0251015848

Denis , Lionel, Céline, Olivier, Stéphane : OK

Marianne : Ne se prononce pas

Décisions :

Après consultation de Cyril, Le Codep25 décide de donner une prime de Noël de 150€ sous la forme d'un ensemble survêtement et de bons d'achat Super U.

4. Equipement

1. Un ensemble de deux vestes hommes taille L et deux femmes taille M aux couleurs bleues « Sctroumpf » de l'équipe Codep a été acheté et sera floqué pour prêt aux coachs lors des intercodeps et stages équipes.
Coût : 131.76 + 24 = 155.76€
2. Deux raquettes lestées d'entrainement ont été achetées
Coût : 110.40€
3. Une banderole de 3m x 1m aux couleurs du Codep (+1 gratuite de 1.5 m x 0.5m suite à une erreur du fabricant) a été achetée.
Coût : 54,12€
4. Une mascotte « Schtroumpf » de 70 cm a été achetée.
Coût : 55€

Soit un total de 375.28€ destinés à représenter nos couleurs lors des stages et autres compétitions de l'équipe Codep.

5. Divers

1. Une aide à l'accueil de 200€ a été versée au BCPM suite à la phase régionale des Intercodeps.
Celle-ci, ainsi que les couts de JA et de volants, a été facturées au prorata (1/4) à chaque Codep qui ont tous acceptés.
Soit 110€ x 3 Codeps
2. Une participation de 10€ par joueur sera demandée suite à cette journée.
Celle-ci couvrira une partie des couts de la journée (cf point 1 plus 96€ de buvette plus journée et déplacement de Cyril).
3. L'aide à l'accueil du RDJ1 disputé ce samedi 12 décembre à l'Ascap sera exceptionnellement porté à 100€ (au lieu de 75) en raison du grand nombre de participants (52 au lieu de 30-35 habituellement. Pour rappel, le club a offert le goûter à tous les participants

6. Affiliations nouveaux clubs

Franois a licencié 25 joueurs + 7 en attente validation paiement

Pont de Roide a licencié ses 13 premiers joueurs

Novillars a payé les factures correspondant aux raquettes offertes et aux heures passées par Cyril et ne licenciera pas de joueurs